

Pêche électrique : touchée, coulée

Mardi 16 janvier 2018

Communiqué de presse de la Délégation socialiste française

Les membres de la délégation socialiste française au Parlement européen saluent un vote exemplaire : le Parlement s'est prononcé pour une interdiction totale de la pêche électrique en Europe ! C'est une belle victoire que nous devons à une large mobilisation citoyenne, qui ne devra pas être dénaturée lors des négociations en trilogue.

Parce qu'il y a de forts soupçons quant à la dangerosité de cette technique sur la ressource, notamment les juvéniles et les écosystèmes, son interdiction totale était indispensable.

Ce vote doit également servir de leçon à la Commission européenne : qu'elle cesse de mépriser les citoyens, les ONG et les eurodéputés. Défendre des pratiques dangereuses dont personne ne veut est non seulement un risque pour les poissons et l'environnement, mais aussi pour l'Institution. L'Europe n'a pas besoin de s'inventer des problèmes. La Commission européenne « politique de la dernière chance » doit enfin s'en rendre compte.